

La Directrice

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél.: 02.41.87.33.36

Mail: f.lavalette@inao.gouv.fr

V/Réf : dossier n° 2002-0436 Affaire suivie par Mme PETITEAU



La Directrice de l'INAO à Madame la Préfète de la Loire-Atlantique, Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial Bureau des procédures environnementales et foncières 6 quai Ceineray - BP 33515 44035 NANTES Cédex 1

Angers, le 9 février 2018

Par courrier en date du 25 janvier 2018, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis un nouveau dossier présenté par la SARL ARETZIA (annulant et remplaçant celui déposé le 30 juin 2017) qui souhaite obtenir l'autorisation de procéder à une diversification et une extension du centre collectif de traitement d'effluents industriels situé sur le territoire de la commune de PAIMBOEUF.

La commune de PAIMBOEUF se situe dans l'aire de production des Indications Géographiques Protégées « Mâche Nantaise », « Farine de Blé Noir de Bretagne », « Volailles d'Ancenis », « Pâté de campagne Breton », « Brioche Vendéenne », « Bœuf de Vendée », ainsi que de l'IGP Viticole « Val de Loire ».

Après étude de ce dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Pour la Directrice de l'INAO, Et par délégation,

Pascal CELLIER